

Cyclisme Pratique & Spécialité		Vélo - Compétition		
		VTT	Route	Cyclo-Cross
Manifestation		Les "Hauts de Ruessium"		
Date	Dimanche 25 mai 20205		Lieu	St Paulien Haute - Loire
REGLEMENT				

➤ Organisateur

	UCPV - Union Cycliste Le Puy en Velay	Centre "Roger Fourneyron", 31 Boulevard de la République, 43000 Le Puy en Velay	Courriel union.cycliste.lepuy@orange.fr Internet http://unioncyclistelepuy.e-monsite.com
Référent organisation	COLLY Fabrice	Président	07 69 33 38 60
Référent sécurité	COLLY Fabrice	Président	07 69 33 38 60
Référent technique	SOLIGNY Eric	Coordinateur technique	06 83 77 37 94

➤ Dates - Horaires - Lieux

Lieu	St Paulien	Date	Dimanche 25 mai 2025
Accueil - Horaires	A partir de 14 h	Accueil - Lieu	Piscine de St Paulien
Epreuves - Horaires	De 15 h jusqu'à 18 h	Cérémonies protocolaires	17 h 00 Access
			17 h 05 Opens

➤ Réglementation

Organisation	○ UCPV – Union Cycliste Le Puy en Velay, sous l'égide de la Fédération Française de Cyclisme
Règlement	○ Les épreuves de la manifestation sont organisées en conformité avec les règlements de la FFC.
Dispositions particulières	"Vélo-Compétition" – Courses cyclistes ○
Acceptation	○ La participation à la manifestation implique l'acceptation et le respect du règlement dans toutes ses dispositions

➤ Participants (Catégories, Âges)

"Vélo-Compétition" – Courses cyclistes	Licenciés FFC
--	---------------

Licence	Catégories d'âge					
Licence Jeunesse	U7	U9	U11	U13	U15	U17
Access 1-2-3-4	U19	U23	U30	MASTER		
Open 2-3	U19	U23	U30	MASTER		
Elite	U19	U23				
Licence Sport de masse	U19	U23	U30	MASTER		
Licence Sport loisir	U19	U23	U30	MASTER		

➤ Programme (Lieux, Parcours, Participants, Horaires, Tarifs)				
Course "C-1"				
Lieu	St Paulien devant la Piscine			
Epreuve Parcours / Circuit	Durée / Longueur	Dénivelé +	Nombre de Tours	Distance totale
	6,41 km	1272 m	12	77 km
Participants	Open 2/3 +			
Horaires	Départ / Début	15 h	Arrivée / Fin	16 h 45
Tarif engagement	15 €	/	Identification	Dossards
Observations	/			
Course "C-2"				
Lieu	St Paulien devant la Piscine			
Epreuve Parcours / Circuit	Durée / Longueur	Dénivelé +	Nombre de Tours	Distance totale
	6,41 km	1060 m	10	64
Participants	Open 1, 2, 3 (Espoirs & Séniors, U19)			
Horaires	Départ / Début	15 h 02	Arrivée / Fin	16 h 30
Tarif engagement	15 €	/	Identification	Dossards
Observations	/			

➤ Parcours	
Itinéraires	○ L'organisateur se réserve le droit d'apporter des modifications de parcours en dernière minute, en raison de contraintes particulières
Balilage	○ Les itinéraires sont balisés ○ Le balilage est matérialisé par des flèches papier collées ou flèches peintes au sol (peinture temporaire), de la rubalise & des panneaux directionnels. ○ Toute trace de balilage est effacée par l'organisateur, dans les jours qui suivent la manifestation
Environnement	○ Les participants sont tenus de respecter les règles de préservation de la qualité de l'environnement

➤ Sécurité - Assurances	
Vélo	○ Le vélo, conforme aux normes officielles en vigueur, doit être en bon état de fonctionnement.
Casque	○ Le port d'un casque à coque rigide, avec jugulaire attachée, est obligatoire pendant toute la durée de l'épreuve.
Obligations des participants	○ "Vélo-Compétition" - Sur les parcours, les participants ont une priorité de circulation - Cette priorité de passage est assurée par des "signaleurs" qui sont postés à différents points des parcours.

	○ Respecter le sens de circulation sur l'itinéraire ○ Respecter les dispositions réglementaires du code de la route et celles prises par les autorités locales compétentes. ○ Exécuter les injonctions des services de police ou de gendarmerie, données dans l'intérêt de la sécurité et de la circulation routière. ○ Respecter les consignes de sécurité, verbales et écrites, données par l'organisateur ○ Informer l'organisateur dans les meilleurs délais, en cas d'abandon en cours d'épreuve ○ Responsabilité : La responsabilité personnelle de chaque participant demeure pleine et entière au regard de ces dispositions, prescriptions, consignes et injonctions			
Assurances en cas d'accident lors de la manifestation	○ Assurance "Responsabilité Civile" : Conformément à la législation en vigueur, l'organisateur souscrit une assurance couvrant les conséquences pécuniaires de sa "Responsabilité Civile", celle de ses préposés et de tous les participants ○ Assurance des participants licenciés à la "Fédération Française de Cyclisme" : Ils bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence ("Responsabilité Civile" & "Assurance Individuelle Accident") ○ Assurance "Individuelle Accident" : Il est vivement conseillé à chaque participant d'être convenablement protégé par une assurance personnelle couvrant les risques liés aux dommages corporels ○ Assurance "Dommages Matériels" : Il est vivement conseillé à chaque participant d'être convenablement protégé par une assurance personnelle pour tout dommage causé aux matériels (vélos, équipements, accessoires, vêtements, ...)			
Assistance circulation	○ Signaleurs : Des personnes sont postées aux principaux carrefours du parcours, pour garantir le passage des participants avec sécurité.			
Assistance technique	○ Véhicules : Des véhicules motorisés (auto, moto, quad), circulent sur les parcours pour la sécurité des personnes et l'assistance aux participants. ○ Matériel, outillage : Le poste de contrôle - organisation, logistique de la manifestation, est pourvu d'outillage et de matériel de petite réparation			
Assistance médicale, Secours	○ Le poste de contrôle - organisation, logistique de la manifestation, est équipé de moyens d'alerte des secours (téléphones), ainsi que de trousse à pharmacie.			
	○ "Vélo-Compétition" - Pendant toute la durée de la manifestation, est présente une équipe de secouristes. - Ils disposent des matériels techniques et véhicules nécessaires pour une intervention en cas d'accident			
Services d'Urgence	SAMU (15)	Police (17)	Sapeurs-Pompiers (18)	Urgences (112)

➤ Contrôles - Identification				
Identification	○ "Vélo-Compétition" : Afin de permettre l'identification et le pointage des passages des participants, l'organisateur met à disposition de chaque concurrent un matériel d'identification - Dossard : Il est accroché de façon à assurer sa bonne visibilité, au moyen d'épingles, au dos du maillot, à gauche ou à droite selon les directives de l'organisateur. - Matériel spécifique : Pour le chronométrage électronique, les matériels sont accrochés selon les prescriptions de l'organisateur (option) - Restitution : Le matériel d'identification doit être impérativement restitué à l'organisateur au terme de l'épreuve. A défaut de restitution, il sera facturé au participant.			

➤ Cérémonies protocolaires	
Participation	○ Les participants sont tenus d'assister aux cérémonies protocolaires
Récompenses	○ Des prix, lots & récompenses peuvent être remis aux participants présents, selon des critères définis par l'organisateur

➤ Droit à l'image	
Autorisation	○ Chaque participant autorise expressément l'organisateur à utiliser, faire utiliser, reproduire ou faire reproduire son nom, son image, sa voix et sa prestation sportive dans le cadre de la manifestation en vue de toute exploitation directe, indirecte ou sous forme dérivée de l'épreuve et ce, sur tout support, dans le monde entier, par tous les moyens connus ou inconnus à ce jour, et pour toute la durée de protection actuellement accordée à ces exploitations directes ou dérivées par les dispositions législatives ou réglementaire, les décisions judiciaires et/ou arbitrales de tout pays ainsi que par les conventions internationales actuelles ou futures, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée
➤ Données personnelles	
Droit d'accès	○ Conformément à la loi informatique et liberté, chaque participant dispose d'un droit d'accès et de rectification personnelle à ses données personnelles utilisées dans les fichiers de l'organisateur
➤ Contrôle médical	
Contrôles	○ L'ensemble des règles de lutte contre le dopage aussi bien celles établies par la législation française que celles fixées par la réglementation internationale ou toutes autres mesures adoptées dans ce domaine à l'avenir, sont applicables dans le cadre de la manifestation. Tout contrevenant à ces dispositions s'exposera aux sanctions prévues au sein des dispositions ci-dessus énumérées. ○ Le règlement antidopage de la Fédération Française de Cyclisme s'applique à l'épreuve
➤ Participation	
Inscriptions	○ Il est vivement conseillé de s'inscrire en préalable à la date de la manifestation ○ Les inscriptions pourront être prises sur place, le jour même, au moins 1 h avant les départs prévus, avec une majoration de 5,00 € revenant à l'organisateur
	○ "Vélo-Compétition" – Sur la plateforme dédiée du site internet de la FFC – Par bulletin d'inscription à retourner à UCPV
Licences	○ Les participants licenciés doivent obligatoirement justifier de leur affiliation à leur fédération sportive ○ Les licences et une pièce d'identité doivent être présentées au moment du retrait des plaques / dossards.
Annulation	○ Toute annulation de participation doit être signalée avant le début de la manifestation et dûment justifiée à l'organisateur ○ A défaut, l'organisateur se réserve le droit de conserver le montant des frais d'inscription déjà payés
➤ Prestations	
Prestations servies par l'organisateur	○ Informations diverses (Plan de situation, Profils et Cartes, ...) ○ Matériel d'identification ○ Assistance technique & assistance médicale ○ Parkings (véhicules & vélos)